GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

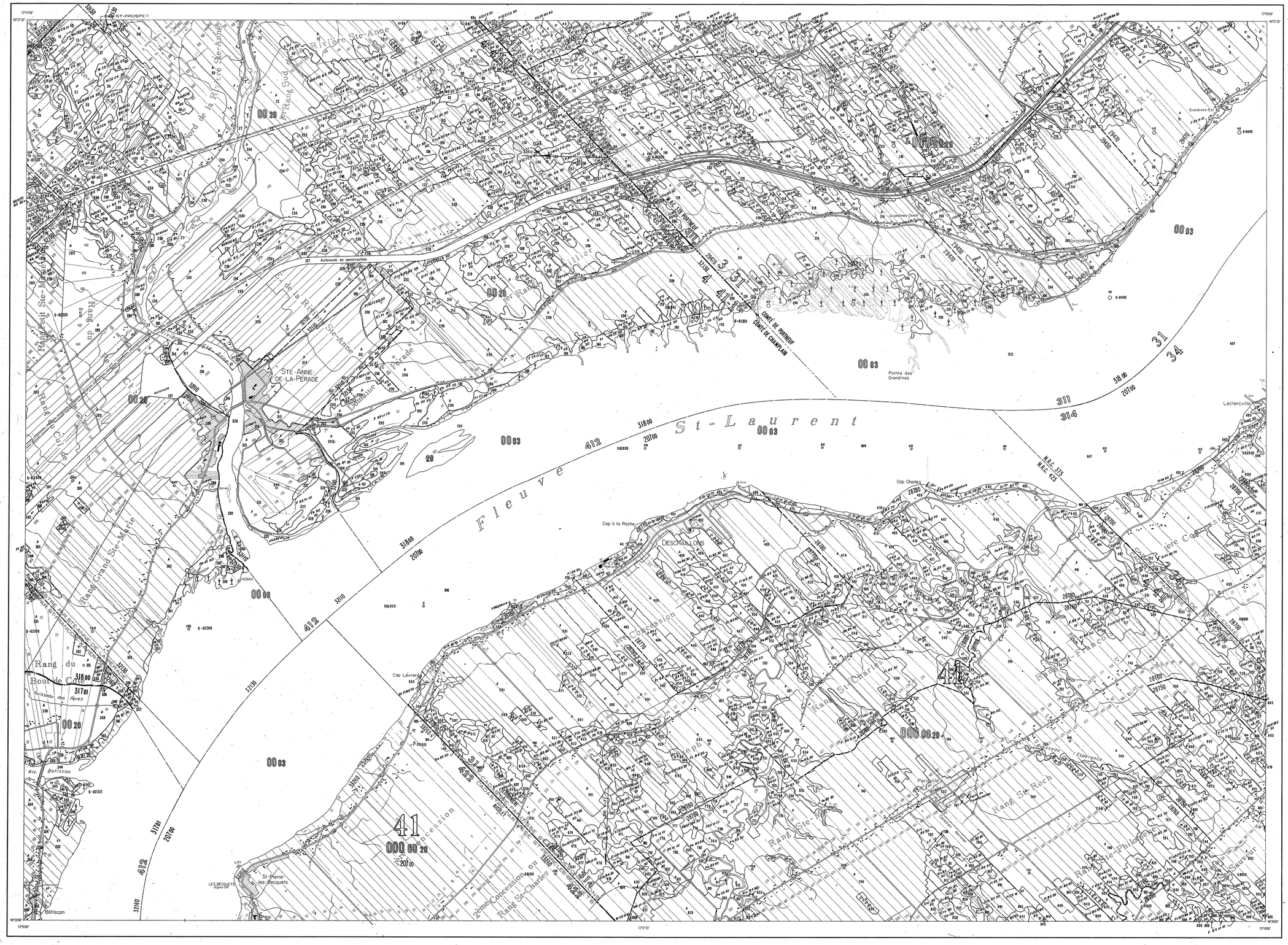

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, jour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, geuffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits du mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin principal
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	
(aucune essence compagne prédominante)	R (R)
à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
à pin rouge	R (Pr)
à pin gris	R (Pg)
à thuya (cèdre)	R (C)
à mélèze	R (Me)
à peuplier	R (Pe)
(plantation)	R p
Pessière	
(épinette noire et/ou l'épin. rouge occupent plus de 75% de la portion résineuse)	E (E)
(aucune essence compagne prédominante)	E (R)
à thuya (cèdre)	E (C)
à mélèze	E (Me)
à pruche	E (Pu)
à pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)
à pin rouge	E (Pr)
à pin gris	E (Pg)
à sapin et/ou épinette	E (S)
(plantation d'épinette blanche)	Ep p
(plantation d'épinette de Norvège)	Epn p
(plantation d'épinette noire)	Epn p
(plantation d'épinette rouge)	Epr p
Sapinière	
(le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)
(aucune essence compagne prédominante)	S (R)
à épinette noire	S (E)
à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
à pin rouge	S (Pr)
à pin gris	S (Pg)
à mélèze	S (Me)
à peuplier	S (Pe)
(plantation de sapin baumier)	Sapb p
Pinède à pin blanc	
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pb (Pr)
— — — — (aucune essence compagne prédominante)	Pb (R)
— — — — (plantation)	Pb p
Pinède à pin rouge	
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — — — (aucune essence compagne prédominante)	Pr (R)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — — avec mélèze	Pr (Me)
— — — — avec pin blanc	Pr (Pb)
— — — — avec pin gris	Pr (Pg)
— — — — avec peuplier et/ou pin rouge	Pr (Pe)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — — (plantation)	Pr p
— — — — (plantation de pin sylvestre	Ps p
Cédrière	
— (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)
— (aucune essence compagne prédominante)	C (R)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— à mélèze	C (Me)
— à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— à pin rouge	C (Pr)
— à pin gris	C (Pg)
— à pruche	C (Pu)
— à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— (plantation de thuya)	Thp p
Pruchière	
— (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pu (Pu)
— (aucune essence compagne prédominante)	Pu (R)
— à thuya (cèdre)	Pu (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— à mélèze	Pu (Me)
— à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (Pb)
— à pin rouge	Pu (Pr)
— à pin gris	Pu (Pg)
— à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— (plantation)	Pu p
Mélèzin	Me
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Me (Me)
— (aucune essence compagne prédominante)	Me (R)
— à thuya (cèdre)	Me (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	Me (Pb)
— à pin rouge	Me (Pr)
— à pin gris	Me (Pg)
— à pruche	Me (Pu)
— à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
— (plantation de mélèze européen)	Melr p
— (plantation de mélèze japonais)	Melj p
— (plantation de mélèze hybrid.)	Mel. p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance résineuse	Tendance feuillue
Feuillis d'essences intolérantes	F (Fi)	F (Fp)
— — — — avec pin gris	F (Fi)	F (Fp)
— — — — avec pin rouge	F (Fi)	F (Fp)
— — — — avec pin blanc	F (Fi)	F (Fp)
— — — — avec résineux	F (Fi)	F (Fp)
— — — — avec épinette	F (Fi)	F (Fp)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (Fi)	F (Fp)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	Bb (S)	Bb (F)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb (E)	Bb (F)
— — — — avec pin gris	Bb (Pg)	Bb (Fp)
— — — — avec pin rouge	Bb (Pr)	Bb (Fp)
— — — — avec pin blanc	Bb (Pb)	Bb (Fp)
— — — — avec résineux	Bb (R)	Bb (F)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	Bj (Pb)	Bj (F)
— — — — avec pin rouge	Bj (Pr)	Bj (F)
— — — — avec résineux	Bj (R)	Bj (F)
Peuplier avec sapin	Pe (S)	Pe (F)
— — avec pin gris	Pe (Pg)	Pe (Fp)
— — avec pin rouge	Pe (Pr)	Pe (Fp)
— — avec pin rouge	Pe (Pr)	Pe (Fp)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (F)
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (F)
Cerisier rouge résineux	Cerr (R)	Cerr (F)
Érablière résineuse	Er (R)	Er (F)
— à pin blanc	Er (Pb)	Er (Fp)
— à pin rouge	Er (Pr)	Er (Fp)
Mélange de peuplements	M (R)	M (F)
sur station humide	M (R)	M (F) (H)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	Fi
— — d'essences tolérantes	Fp
— d'essences inconnues	Fx
— (plantation)	F p
Bouleau à bouleaux blancs	Bb
— à bouleaux jaunes	Bj
Peuplier	Pe
Cerisier rouge	Cerr
Érablière	Er
— à bouleaux blancs	Er Bb
— à bouleaux jaunes	Er Bj
— à peupliers	Er Pe
— à feuillus d'essences intolérantes	Er Fi
— à feuillus d'essences tolérantes	Er Fp
Plantation d'feuillus à sucre	Er S p
— — à bouleau jaune	Bj S p
— — de peuplier	Pe S p
— — de peuplier hybride	Pehr p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec — SE
Dénudé et semi-dénudé humide — SH
Subhydro — Sh

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole — A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc. — E

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle par bouquet	cq
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	el
Brulis partiel	brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	c
Chablis	br
Chablis total	chs
Épidémie sévère	es
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE	CLASSES	
10 (1981)	0-20 ans	70-30 (ainé)	30-70 ans
30 "	21-40 "	80-30 "	30-80 "
50 "	41-60 "	90-30 "	30-90 "
70 "	61-80 "	30-50 "	50-90 "
90 "	81-100 "	30-70 "	70-90 "
120 "	101 et plus	30-90 "	90-120 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulière — Peuplé dominance de tiges inférieures, majorité des tiges entre 0 et 90 cm; autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 60 cm.
Vieilleuse irrégulière — Peuplé dominance de tiges inférieures, majorité des tiges plus de 90 cm; autres peuplements majorité des tiges sup. plus de 60 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Faible	0 à 15 %	Aucun
Modérée	16 à 30 %	P
Forte	46 à 60 %	T
Abrupte	61 % et plus	S

Superficie entourée de pentes > 51%

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
DENSITÉ	0-7m	7m-12m	12m-17m	17m-22m	22m-27m	27m et +
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C3 cp 10 m ⊖ — R C1 c 40 20 1
- S : sapinière
- 1 : densité
- E : épinette noire
- 1 : hauteur
- C : thuya (cèdre)
- 3 : densité
- cp : coupe partielle
- 10 : âge (1981)
- m : origine
- ⊖ : défoliation
- R : résineux
- C : classe de pente
- 1 : classe de densité
- 40 : classe de hauteur
- 20 : classe de densité
- 1 : classe d'âge
- type de couvert
- groupement d'essences

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. - B.L.&D. MC NEIL & ACS. (FOR. PRIV. 42) — SIGNATURE: C. Claude St-Laurent

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. - LE GROUPE ERYQUE LTÉE (FOR. PRIV. 30) — SIGNATURE: Jean-Marc Simon

Carte forestière { Photographie aérienne : 1981-1982 / Année de publication : 1983-1984 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/10/80, 1/10/82, 1/8/83

31 I 15	31 I 16	21 L 13	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31 I 10	31 I 9	21 L 12	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31 H 7	31 H 8	21 L 5	

R.E. : 2G
M.R.C. 375 LOTBINIÈRE

31 I/9 S.E.

DÉCLINAISON MAGNÉTIQUE : 18°

FORÊT PRIVÉE UG 31, 34, 41